

**PROVINCE DE QUÉBEC  
PAROISSE DE SAINT-SULPICE  
COMTÉ DE L'ASSOMPTION (QUÉBEC)**

**Le 6 juillet 2015**

Séance régulière du Conseil tenue le 6 juillet 2015 à 19h00 au lieu ordinaire des assemblées du Conseil sous la Présidence de Monsieur Le Maire Michel Champagne, sont également présents Madame et Messieurs les Conseillers Maurice Prud'homme, Simon Bédard, Denys Spénard, Steve Mador, Julie Goulet et Pierre Imbault.

Était aussi présente la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière Madame Marie-Josée Masson

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

**Rés. 2015-130**

**ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard  
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet  
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
L'ordre du jour proposé tel que rédigé en ajoutant les points suivants :

**15 o Éclairage public – Autorisation d'achat – 10 luminaires au LED**

**16o BEM Feux d'artifice – Fête Nationale – Félicitation et remerciement**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Serge Campeau, résidant de la rue Gour, a eu des restes de feux d'artifice chez lui et il y a eu des feux fait par des gens, est ce que les gens ont droit d'envoyer l'eau de leur backwash chez le voisin  
Madame Lise Gaudet, 727, ch. du Bord-de-L'Eau, si la municipalité va adopter une politique pour la coupe des arbres

Monsieur Yvon Dumesnil, intervention au sujet des arbres coupés par la municipalité sur incident d'une branche tombée sur une automobile

**PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JUIN 2015 – POUR ADOPTION**

**Rés. 2015-131**

**PROCÈS-VERBAL**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme  
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard  
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
Le procès-verbal du mois de juin 2015 tel que rédigé

**DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

**Rés. 2015-132**

**DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard  
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard  
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
Le rapport sur la situation financière tel que déposé

**DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2014**

**COMPTES & FACTURES – POUR ADOPTION.**

**Rés. 2015-133**

**COMPTES & FACTURES**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :

Tous les comptes présentés soient acceptés, payés et que les chèques soient expédiés à l'exception du chèque numéro 19229 afin d'obtenir des éclaircissements

Je, soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles au budget de fonctionnement pour les dépenses décrites à la lecture des listes des comptes à payer fournies pour un montant de 315,656.32 \$ (Chèques fournisseurs 19149 à 19253 ).

### **LÉGISLATION PROPOSÉE**

1o Fédération québécoise des Municipalités – Inscription au congrès annuel

#### **Rés. 2015-134**

### **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – INSCRIPTION AU CONGRÈS ANNUEL**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser les membres du Conseil Municipal à assister au Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités que se tiendra les 24 septembre, 25 septembre et 26 septembre 2015 dont le coût d'inscription s'élève à 695.\$ plus taxes par inscription pour un total de 4,170.\$.

Et d'autoriser la réservation de six (6) chambres pour une durée de trois (3) jours maximum. De plus, une allocation maximale de 300.\$ est allouée à chaque membres du Conseil pour les dépenses encourues sur présentation de pièces justificatives.

2o Adoption du Règlement numéro 313 – Règlement autorisant l'aménagement des terrains sportifs et récréatifs au Centre Communautaire Léo Chaussé et décrétant un emprunt de 601,098.\$ pour en acquitter les coûts

#### **Rés. 2015-135**

### **ADOPTION RÈGLEMENT NO 313**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Règlement portant le numéro 313 intitulé « Règlement autorisant l'aménagement des terrains sportifs et récréatifs au Centre Communautaire Léo Chaussé et décrétant un emprunt de 601,098.\$ pour en acquitter les coûts » soit adopté.

3o Adoption du Règlement numéro 292-3 – Règlement amendant le Règlement numéro 292 afin d'apporter des modifications aux annexes D et G

#### **Rés. 2015-136**

### **ADOPTION RÈGLEMENT NO 292-3**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Règlement portant le numéro 292-3 intitulé « Règlement amendant le Règlement numéro 292 afin d'apporter des modifications aux annexes D et G » soit adopté.

4o Aménagement du terrain de soccer – Préparation des plans et devis et surveillance des travaux – Octroi du mandat

#### **Rés. 2015-137**

### **AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE SOCCER – PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX – OCTROI DU MANDAT**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que suite à une demande de soumission auprès de 3 firmes, et aux recommandations du comité de sélection, le Conseil Municipal accepte l'offre de service de la Firme Beaudoin Hurens pour la préparation

des plans et devis, les documents d'appel d'offres ainsi que la surveillance des travaux d'aménagement d'un terrain de soccer au Centre Communautaire Léo Chaussé, et ce, pour un montant de 38,516.63\$ (tx incl)

5o Terrassement BLR inc. – Ville de Lavaltrie – Remplacement d'une conduite d'aqueduc – Acceptation des travaux

**Rés. 2015-138**

**TERRASSEMENT BLR INC.- VILLE DE LAVALTRIE – REMPLACEMENT D'UNE CONDUITE D'AQUEDUC – ACCEPTATION DES TRAVAUX**

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions, qui incluait des travaux optionnel à Saint-Sulpice, par la Ville de Lavaltrie pour des travaux de remplacement de son aqueduc jusqu'au limite de la Paroisse de Saint-Sulpice dont le plus bas soumissionnaire conforme est Terrassement BLR inc,  
CONSIDÉRANT la résolution 2015-105 qui autorisait les travaux optionnels prévus pour le remplacement d'une conduite d'aqueduc sur une longueur de 40 m sur le territoire de Saint-Sulpice

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser la Directrice Générale et Secrétaire Trésorière à signer tous documents requis pour permettre la réalisation des travaux de remplacement d'une conduite d'aqueduc d'une longueur d'environ 40 m des limites de Lavaltrie jusqu'au nouveau tuyau remplacé en décembre 2014 (à l'ouest du caisson de béton appartenant à la Ville de Lavaltrie) avec la compagnie Terrassement Blr inc. qui est le plus bas soumissionnaire accepté par la Ville de Lavaltrie pour un montant de 11,440.43\$ plus les taxes applicables

6o Rock Fest pour la santé mentale – Demande d'aide financière – Acceptation

**Rés. 2015-139**

**ROCK FEST POUR LA SANTÉ MENTALE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ACCEPTATION**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser une aide financière de 100.\$ pour le *Rock Fest sur la santé mentale 2015* qui aura lieu du 21 au 23 août prochain.

7o TROCL – Demande d'aide financière – Acceptation

**Rés. 2015-140**

**TROCL - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ACCEPTATION**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser une aide financière de 100.\$ à la *Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL)* dans le cadre de sa campagne de visibilité des organismes communautaire autonome de Lanaudière qui aura lieu du 18 au 24 octobre 2015

8o Madame Providence Beaupré et Monsieur Normand Caisse – Demande de dérogation Mineure – Acceptation de la recommandation du CCU

**Rés. 2015-141**

**MADAME PROVIDENCE BEAUPRÉ ET MONSIEUR NORMAND CAISSE - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – ACCEPTATION DES RECOMMANDATIONS DU CCU**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice accepte l'avis formulé par le Comité Consultatif d'Urbanisme relativement à une (1) une demande de dérogation mineure provenant de Madame Providence Beaupré et Monsieur Christian Caisse pour un immeuble situé sur les lots 3731222 et 4077048 et dont le numéro civique est 1766, rue Notre-Dame à Saint-Sulpice, **l'objet de la dérogation** concerne la hauteur du garage et consiste à permettre une hauteur de 3.04 m au lieu du 2.4 m prescrit tableau 5 de l'article 806 du Règlement de zonage numéro 256-1

**Rés. 2015-142**

**SERVICE BÉNÉVOLE COMTÉ DE L'ASSOMPTION – AUTORISATION D'AIDE FINANCIÈRE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser une aide financière de 200.\$ au Service Bénévole comté de L'Assomption afin d'aider les familles défavorisées lors de la rentrée en septembre 2015.

10o Ministère des Transports du Québec – Demande d'entretien de la bretelle d'accès rue Notre-Dame (vers la Montée Saint-Sulpice) et de la Montée de Saint-Sulpice

**Rés. 2015-143**

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – DEMANDE D'ENTRETIEN DE LA BRETELLE D'ACCÈS RUE NOTRE-DAME (VERS LA MONTÉE DE SAINT-SULPICE) ET DE LA MONTÉE DE SAINT-SULPICE**

CONSIDÉRANT le fort volume de véhicules empruntant quotidiennement la bretelle d'accès de la rue Notre-Dame (Route 138) vers la Montée de Saint-Sulpice (Route 343) afin d'accéder à l'Autoroute Félix Leclerc (A-40)

CONSIDÉRANT le fort volume de véhicules provenant de la rue Notre-Dame et empruntant la Montée de Saint-Sulpice (Route 343) quotidiennement

CONSIDÉRANT les deux (2) projets immobiliers du côté est de la Montée de Saint-Sulpice qui compte 135 logements ayant chacun deux (2) entrées pour accéder à leur complexe

CONSIDÉRANT une demande du service de Police L'Assomption/St-Sulpice de couper les herbes qui nuisent à la visibilité des usagers de la route voulant accéder à la Montée de Saint-Sulpice par la bretelle d'accès;

CONSIDÉRANT le risque élevé d'accidents pouvant survenir dû à une visibilité restreinte

CONSIDÉRANT la responsabilité des instances municipales et gouvernementales à assurer la sécurité à tous les usagers de la route.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De demander au Ministère des transports d'assurer un entretien régulier des abords des voies de circulation de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Sulpice, plus précisément sur la Montée de Saint-Sulpice, soit de la bretelle d'accès de l'Autoroute Félix Leclerc à la rue Notre-Dame de chaque côté (accotement et fossé) ainsi que la bretelle d'accès de la rue Notre-Dame vers la Montée de Saint-Sulpice, le tout afin de favoriser une meilleure visibilité pour les usagers de la route.

11o Calendrier des séances régulières du Conseil Municipal – Modification

**Rés. 2015-144**

**CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL - MODIFICATION**

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, le calendrier de ses séances ordinaires, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT que le Conseil peut cependant décider qu'une séance ordinaire débutera au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

- |              |                                |
|--------------|--------------------------------|
| • 3 août     | • 8 septembre ( <b>mardi</b> ) |
| • 5 octobre  | • 2 novembre                   |
| • 7 décembre |                                |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière, conformément à la loi qui régit la Municipalité soit à chacun des deux endroits désignés par le Conseil

12o Maire-suppléant – Nomination pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2015

**Rés. 2015-145**

**MAIRE SUPPLÉANT – NOMINATION POUR LES MOIS DE JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard  
ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que Monsieur Pierre Imbault soit nommé à titre de Maire-suppléant, pour les mois de juillet, août septembre et octobre 2015.

13o Panneau d'affichage – Acceptation de la soumission et octroi du contrat

**Rés. 2015-146**

**PANNEAU D'AFFICHAGE – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION ET OCTROI DU CONTRAT**

Monsieur Pierre imbault demande qu'on enregistre sa dissidence sur cette résolution étant contre cet achat

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme  
ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard  
ET RÉSOLU QU'IL SOIT ADOPTÉ :

Que suite à une demande de soumission sur invitation faite auprès d'entreprises le Conseil Municipal accepte la soumission de Liberté Vision (proposition 103585C1) au prix de 29,903.85\$ et lui octroi le contrat de fourniture et d'installation d'un panneau d'affichage électronique.

Que l'achat complet est conditionnel à l'obtention d'une entente pour l'installation de ladite affiche et que la structure sera décidée et commandée ultérieurement

14o Familiprix Caroline Lacroix – Demande d'appui Opération enfant-soleil – Course de 5 km

**Rés. 2015-147**

**FAMILIPRIX CAROLINE LACROIX – DEMANDE D'APPUI OPÉRATION ENFANT-SOLEIL – COURSE DE 5 KM**

CONSIDÉRANT la demande d'appui de Madame Caroline Lacroix propriétaire de la pharmacie Familiprix

CONSIDÉRANT les recommandations du Sergent Danny Daneault et son implication dans le projet

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard  
ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice appui le projet de course de 5 km au profit d'opération enfant-soleil et autorise la Directrice Générale à fournir le matériel nécessaire à la fermeture du Chemin du Bord de L'Eau et l'identification des distances du parcours, pour samedi le 26 septembre 2015 entre 10h et 13h. De faire les démarches afin qu'une autorisation soit émise par le MTQ d'utiliser l'accotement pavé sur la route 138 et finalement de faire les démarches nécessaires pour trouver les bénévoles afin d'assurer la sécurité du parcours.

De plus, le Conseil Municipal autorise un montant de 100.\$ pour un don à opération enfant-soleil dans le cadre de cette activité.

**VARIA**

15 o Éclairage public – Autorisation d'achat – 10 luminaires au LED

**Rés. 2015-148**

**ÉCLAIRAGE PUBLIC – AUTORISATION D'ACHAT – 10 LUMINAIRES AU LED**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme  
ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser l'achat de 10 luminaires au DEL supplémentaires afin de terminer la conversion de notre système d'éclairage public.

Que cette dépense soit pris au compte de GL : 05-910-20

16o BEM Feux d'artifice – Fête Nationale – Félicitation et remerciement

**Rés. 2015-149**

**BEM FEUX D'ARTIFICE – FÊTE NATIONALE – FÉLICITATION ET REMERCIEMENT**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal désire transmettre la présente résolution afin de féliciter et remercier la compagnie BEM feux d'artifice pour l'excellent spectacle offert dans le cadre des festivités de la Fête Nationale 2015 et pour la très haute performance des effets pyrotechniques choisis qui ont été déterminant dans la qualité du spectacle.

**COMMUNICATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Yvon Dumesnil, règlement d'emprunt pour terrain de soccer

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Rés. 2015-150**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE :

L'assemblée soit levée.

.....  
**Michel Champagne**

**Maire**

.....  
**Marie-Josée Masson**

**Directrice Générale et**

**Secrétaire-Trésorière**